

La Société civile des terres du Larzac se projette en 2045

"On est arrivés à *un optimum*", résume José Bové. Autrement dit, en l'état actuel du bâti et vu la classification des terres, la SCTL qui ne compte pas plus de 400 à 500 âmes, n'est pas en mesure d'élargir son cercle d'habitants. Tout est aujourd'hui attribué.

La Société civile des terres du Larzac ne renonce pas pour autant à dynamiser durablement son territoire. Surtout que rien ne garantit que l'Etat reconduise son bail en 2045. José Bové aura alors 92 ans. Même s'il est persuadé que « *tout le monde aura intérêt à ce que la SCTL continue* », que les jeunes auront pris le relais au conseil et que « *renégocier un bail, ce n'est pas pareil, que de lutter contre un camp militaire* », il n'empêche qu'il faut bien assurer ses arrières. « *Une réflexion est lancée* », confirme le militant altermon-



Parmi les projets, la SCTL veut valoriser ses 2 000 ha de forêt

dialiste et figure emblématique de la lutte. Elle est menée en parallèle à la refonte du Plan local d'urbanisme de la ville de Millau.

« *Est-ce qu'autour des quatre hameaux de notre territoire, on ne peut pas développer des habitations pour que les gens aient une activité sur le*

le Larzac, sans mettre en danger l'activité agricole ? », pose Bové au nom de la SCTL. La société dispose en effet d'une réserve de 2 000 ha sur la commune de Millau en bordure de hameaux susceptibles d'être reclassés constructibles par la mairie.

Histoire de faire de la place à

des activités artisanales par exemple. Et pourquoi pas envisager l'habitat collectif.

La SCTL, qui veut être moteur en ce qui concerne l'aménagement du plateau du Larzac, a pris l'initiative d'organiser il y a une semaine une réunion en ce sens. Tous les habitants et propriétaires privés de la commune installés sur le secteur étaient conviés. Une soixantaine de personnes a répondu présent.

Autre projet en gestation: la valorisation des 2 000 ha de pins sylvestres qui, sans véritable plan de gestion de la forêt, menacent toujours l'espace agricole de fermeture. L'idée a donc germé de transformer le bois élagué en plaquettes de bois pour alimenter les chaudières de la ville de Millau. Là encore, la municipalité est associée.

HA